

CECB Plus –certificat énergétique des bâtiments, désormais avec aide à la planification

Le certificat énergétique cantonal des bâtiments, ou CECB, est un outil qui a fait ses preuves depuis 2009, en montrant aux propriétaires de bâtiments quel est le besoin énergétique de leur bien immobilier. De plus, des demandes de subventions auprès des cantons et de la Confédération peuvent être justifiées grâce au CECB. Aujourd'hui, le CECB Plus est lancé, et répertorie en plus de la consommation en énergie différentes mesures de modernisation.

De nombreux propriétaires se sont décidés à investir dans l'efficacité énergétique de leur bâtiment après avoir pris connaissance des résultats de leur CECB. Cette démarche devient encore plus aisée avec le CECB Plus : il livre en effet aux propriétaires immobiliers non seulement l'état actuel de leur bâtiment, mais en complément une voie d'efficacité énergétique pour bâtiments. Le rapport de conseil des experts CECB répertorie des mesures concrètes de perfectionnement de l'efficacité des bâtiments dans le domaine de l'énergie. Une basse consommation énergétique permet aux propriétaires non seulement d'économiser de l'argent à long terme, mais contribue aussi au maintien de la valeur de leur bien immobilier.

CECB Plus offre en plus du CECB Standard:

- une liste concrète de mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique;
- un échelonnement des mesures, adapté à la situation individuelle des propriétaires de bâtiments, depuis le paquet de mesures minimal jusqu'à la rénovation selon le standard MINERGIE;
- jusqu'à trois variantes de réalisation de la rénovation;
- la possibilité d'envisager des extensions futures du bâtiment et de les inclure dans les calculs
- une estimation des coûts en guise d'aide à la décision ;
- le calcul des subventions et soutiens financiers susceptibles d'être accordés, ce qui rend possible une liste des coûts d'investissement réels;
- un conseil neutre, indépendant de tout fabricant et un soutien professionnel lors du choix des mesures de rénovation.

Un grand avantage du CECB Plus est le point de vue économique, dans lequel les coûts d'investissement sont mis en relation avec les économies d'énergie. Les propriétaires immobiliers obtiennent ainsi toute clarté sur le temps d'amortisation possible de leur investissement, une base essentielle à la planification de la rénovation d'un bâtiment.

À côté de cette image d'ensemble il est également possible, pour chaque domaine du bâtiment – installation de chauffage, fenêtres, isolation ou autre- de définir des mesures de rénovation ou d'extension individuelles. Le CECB Plus donne là aussi des renseignements sur les coûts d'investissement, la durée d'utilisation et les coûts d'entretien. L'avantage est clair: la liste transparente des coûts facilite la décision de procéder à l'investissement.

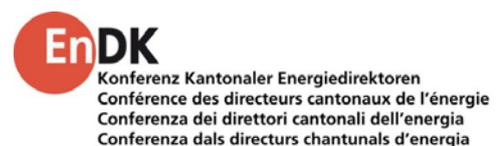
Le CECB Plus donne aux propriétaires immobiliers un mode d'emploi concret pour faire avancer leurs bâtiments sur la voie de l'efficacité énergétique jusqu'au but final : économiser de l'argent et maintenir la valeur de leur bien.

De plus amples informations et la liste complète des experts CECB et CECB Plus de toute la Suisse, habilités à établir des certificats énergétiques de bâtiments, se trouvent sur le site internet www.CECB.ch.

Conférences des directeurs cantonaux de l'énergie

Haus der Kantone
Speichergasse 6, Postfach
3000 Bern 7
Tel: 031 320 30 08
Courriel: info@endk.ch

CECB Centrale d'exploitation
FHNW – Institut Energie am Bau
St.-Jakobs-Str. 84
4132 Muttenz
Courriel: geak@geak.ch
Contact média: christine.ahrend@geak.ch



CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS

